



Demande de congé payé resté sans réponse

Par **Ialy66**, le **11/06/2010 à 14:58**

Bonjour, rnen mars, j'ai fait une demande de congé payé pour la période de fin juillet 2010 à mon employeur ; cette dernière est restée sans réponse de sa part, malgré le post-it rose fluo affiché sur le calendrier lol. la date se rapproche et toujours rien ; dans 9 jours il restera moins d'un mois avant la date de départ prévue, mon employeur peut il se réveiller tout d'un coup et me dire qu'il ne veut pas que je prenne mes vacances alors qu'on est si proche de la date des congés demandés?rnrnréponse attendue avec impatience ! merci d'avance

Par **julius**, le **12/06/2010 à 00:20**

Bonsoir ,rnrnAvez vous fait votre demande en AR ?rnAvez vous gardé une copie ?rnrnDans tout les cas , l'employeur ne peut refuser votre demande dans un délai inférieur à un mois (sauf cas exceptionnel).